

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COLLECTIF DES TRAVAILLEURS SANS PAPIERS BORDELAIS.

Local de l'Asti. Samedi 06/03/2010 - 17h

**Présents :** 11 travailleurs - **LDH :** Jean-Claude – **VERTS :** Marie- Line – **PARTENIA :** Maryse – **A titre personnel :** Antoine – une étudiante - **ASTI :** Françoise – Gérard – Jeanine –

### Dépôt collectif de dossiers du 05/03/2010 :

#### ➤ Rassemblement :

Nous étions une trentaine de personnes devant la préfecture rue Castéja, banderole déployée. L'appel au rassemblement a très bien fonctionné quant à l'objectif poursuivi ce jour-là : depuis que nous avons formé un groupe de travail Collectif des TSB / syndicats, nous souhaitons tous donner une nouvelle dimension à ces dépôts en y ajoutant une représentation syndicale. Mission accomplie : 4 représentants de la FSU et 5 de la CGT étaient là. La préfecture (policiers à l'entrée et les responsables qui nous ont reçus) en a été informée. Il ne leur a pas été accordé de venir dans la délégation, mais le but est atteint : notre travail commun prend tournure. De plus, la presse a relayé l'info (*voir article de Sud Ouest en PJ*). Merci à eux de s'être libérés pour soutenir les travailleurs !

#### ➤ Contexte de l'entretien :

Nous avons été reçues par M. Hauribault, directeur de la réglementation et des services au public et Mme Vaillant, responsable de la section séjour du bureau des étrangers. M. Juzanx était absent, en réunion. A noter que l'organigramme de la préfecture est complètement modifié. Accueil courtois.

#### ➤ Nouvelles des dossiers :

- 2 nouveaux dossiers ont été déposés et 2 compléments.

- **2 excellentes nouvelles** : il nous a été annoncé que Landu, pilier du collectif, faisant partie du groupe du 1<sup>er</sup> dépôt de juillet 2008, en France depuis 10 ans serait ENFIN régularisé. Il a travaillé de très nombreuses années puis est passé par toutes les galères : arrestations, impossibilité de travailler alors que 2 agences d'intérim ont attesté qu'il lui trouverait du travail dès que sa situation administrative serait réglée, etc etc ...

Mais nous ne fêterons ça que plus tard : il attend d'avoir vu de ses yeux vu le fameux récépissé.

Sacha (Alexander), enfermé au CRA de Toulouse pendant 10 jours en septembre : une forte mobilisation de tous les réseaux et des élus avait permis de le faire libérer. Il a obtenu l'engagement de recevoir un récépissé avant la mi-mars.

- Mme Vaillant avait préparé une liste de 7 noms de membres du collectif pour nous donner des nouvelles de l'avancement des dossiers :

\* 2 travailleurs se sont vu refuser un titre sous le motif qu'ils avaient présenté un CDD de 14 mois. Nous avons rappelé que dans le document de « synthèse des bonnes pratiques des services instructeurs » accompagnant la nouvelle circulaire du 24/11/2009, il était demandé un CDI ou un CDD d'au moins 12 mois. Mme Vaillant va se renseigner : le dossier repart à l'examen.

\* toutes les demandes des travailleurs algériens sont rejetées sous le motif qu'ils ne rentrent pas dans le cadre de la régularisation par le travail mais dans le strict contexte de l'accord franco-algérien. Nous avons insisté sur le fait que certains des dossiers étaient très solides, que cette décision de principe était très préjudiciable aux personnes concernées et que le préfet conservait en toute hypothèse un pouvoir discrétionnaire d'appréciation.

\* pour 2 autres cas, des preuves de présence en France ont été demandées, sans qu'il nous soit précisé pourquoi (quantité insuffisante ? pas les bonnes pièces ...). Mme Vaillant va se renseigner. Nous lui avons signalé que nous aimerions également des informations sur 5 autres travailleurs. Elle en a pris note et nous tiendra au courant.

➤ Remarques :

De nouvelles instructions ont été données aux services de la préfecture :

- une forte tendance à demander la présentation des diplômes détenus par les travailleurs, y compris quand quelqu'un postule à un emploi de manutentionnaire ...
- la demande d'une attestation de domicile personnel et non de domiciliation effectuée par une association s'avère être une instruction formelle qui a été donnée. Françoise a fait valoir que pour des personnes qui ne pouvaient pas travailler tant qu'elles n'avaient pas de titre de séjour, il était difficile d'avoir un domicile fixe et qu'il serait bon de demander si cette requête ne pouvait pas être faite seulement après délivrance du récépissé et une fois que les travailleurs avaient pu commencer à gagner un salaire + risque de perte de courriers. Mme Vaillant a noté.

**Autres points abordés :**

- Deux travailleurs parlent des soucis qu'ils rencontrent : l'une parce que son entreprise rencontre des difficultés qui l'inquiètent ; l'autre parce qu'un employeur qui souhaite l'embaucher hésite à lui fournir un contrat sous réserve de régularisation. Il se trouve donc actuellement dans une impasse comme tant d'autres.
- Anastasie, membre du collectif, régularisée, a été à l'honneur sur FR3 Aquitaine : elle était l'un des trois portraits de femmes étrangères du reportage diffusé au journal de 19h. Bravo à elle d'avoir accepté de témoigner.
- Le 1<sup>er</sup> mars a eu lieu **La journée sans nous - "24 heures sans nous, une journée sans immigrés"**  
Une trentaine de personnes s'étaient rassemblées devant la mairie de Bordeaux. L'Asti y était bien représentée (6 ou 7 membres) Il est vrai que la diffusion de cette information a eu un peu de mal à se faire dans notre ville : c'était la première année où elle était organisée. En revanche ce fut un vrai succès par exemple à Paris. Plusieurs médias s'étaient cependant déplacés : Sud Ouest, l'AFP, TV 7. Nous sommes convenus que l'enjeu d'une telle manifestation était important et que nous participerons à son organisation l'année prochaine pour qu'elle soit ici aussi une belle réussite.
- Rappel : Le **Collectif pour l'Egalité des Droits** de la rive droite fête ses 20 ans d'existence le samedi 13 mars à 17h 30. Lieu : Château du Diable, 88 cours Victor Hugo à CENON. Au programme : rencontre publique avec des acteurs locaux de la lutte contre les discriminations – apéro jazz – couscous – concert

**La 3<sup>ème</sup> rencontre Collectif des TSPB / Syndicats (soutiens aux grévistes parisiens) :**

aura lieu mardi 09/03/2010 à 19h à l'Alifs.

Ordre du jour :

- Bilan du rassemblement du 05/03 pour le dépôt collectif de dossiers et suite à donner à cette action commune.
- Creuser l'idée qui avait été lancée lors de la 2<sup>ème</sup> rencontre d'organiser à la Bourse du Travail une réunion intersyndicale au côté du Collectif de soutien aux Travailleurs Sans Papiers Bordelais, sur la problématique des sans papiers.
- Autres actions possibles communes ?

**Prochain rendez-vous : samedi 13 mars – 17h**  
**Locaux de l'ASTI – 10 rue Causserouge – Bordeaux**

Pour les collectifs - Jeanine